



Bulletin Municipal

« Le P'tit Montcheub' »

N°42 – Mai 2026

Mairie de Montchevrier

10 rue de la mairie

36140 MONTCHEVRIER

Tel : 02.54.06.35.15

Mail : commune.montchevrier@orange.fr

Site internet : www.montchevrier.fr

Horaires d'ouverture :

Mairie :

Lundi, Mardi, jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi et samedi de 8h à 12h.

Agence Postale :

Du lundi au samedi de 8h30 à 11h30

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Un ordinateur en libre-service est à la disposition des habitants de la commune pour l'accès à Internet ou pour l'impression de documents.

Le Mot du Maire

Ce bulletin est le premier produit par la nouvelle municipalité. Les dernières élections municipales, avec un taux de participation de plus de 62 % malgré la présence d'une seule liste, a désigné un nouveau Conseil municipal. Ce nouveau Conseil, avec 7 conseillers sortants et 4 nouveaux jeunes conseillers se veut représentatif de l'ensemble de la population de la commune.

Le premier dossier examiné a été celui du budget 2026 qui a été voté le 23 avril et est présenté dans ce bulletin. Les priorités à venir sont la poursuite des travaux de rénovation des logements communaux, d'établir un diagnostic des futurs travaux de voirie et d'avancer sur la réouverture du restaurant.

Le Conseil a souhaité améliorer l'information de la population avec la création d'un compte Facebook de la commune et un toilettage du site Internet. Les événements culturels, associatifs et festifs ont été nombreux au printemps et vont l'être de nouveau au cours de l'été. Le programme figure dans ce bulletin.

Un grand remerciement à Catherine qui est partie à la retraite début avril et qui était en charge de l'entretien des bâtiments de la mairie et de la gestion du matériel de la salle des fêtes. Merci à elle pour son travail et ces années au service de la commune.

Un avis d'offre d'emploi pour son remplacement est mis en ligne sur le site du centre de gestion de l'Indre.

Le Maire, Pablo Berneau

L'installation du nouveau Conseil municipal

Suite aux élections municipales du 15 mars, le nouveau conseil municipal a été installé au cours de la réunion du 20 mars. **Pablo Berneau a été élu maire à l'unanimité**, de même que les adjoints avec les fonctions suivantes :

Antoine COLLET, 1er adjoint, aura en charge le pilotage et le suivi des travaux de voirie, des espaces communaux, de l'assainissement et de l'urbanisme.

Dominique VIGNON, 2ème adjoint, aura en charge le pilotage et le suivi des travaux des logements, des bâtiments communaux et du patrimoine.

Maurice DESRIERS, 3ème adjoint, aura en charge les finances, les budgets, la délégation de signature des pièces comptables, des pièces justificatives et la gestion administrative.

Les **délégués aux différents syndicats et associations** ont été désignés :

- **Syndicat intercommunal des eaux de l'Auzon** : Dominique Vignon et Bernard Foulatier
- **Syndicat mixte du Pays de La Châtre en Berry** : titulaires Pablo Berneau et Renaud Poirier, suppléants Victoria Deniziot et Thomas Letessier.
- **Syndicat mixte de gestion de l'assainissement autonome** : titulaire Victoria Deniziot, suppléante Mallaury Trigaud.
- **Syndicat d'électrification de l'Indre (SDEI)**: Maurice Desriers.
- **Syndicat intercommunal de ramassage scolaire de la région de La Châtre** : titulaire Mallaury Trigaud, suppléant Renaud Poirier.
- **Association des soins infirmiers à domicile** : titulaires Séverine Chelot et Mallaury Trigaud, suppléants Victoria Deniziot et Renaud Poirier.
- **Association des repas à domicile** : titulaires Séverine Chelot et Thomas Letessier, suppléants Mallaury Trigaud et Maurice Desriers.
- **Correspondant défense** : Pablo Berneau.
- **Correspondant tempête** : Bernard Foulatier.
- **ADAR CIVAM** : titulaire Pablo Berneau, suppléant Maurice Desriers.
- **CNAS** : Renaud Poirier.
- **Agence technique départementale 36** : titulaire Bernard Foulatier, suppléante Victoria Deniziot.

Les membres des diverses **commissions communales** ont également été élus :

- **Commission électorale** : Simone Mongis Carrion et Séverine Chelot
- **Commission d'étude des marchés** : Dominique Vignon, Séverine Chelot, Antoine Collet et Thomas Letessier.
- **Commission des travaux, de la voirie et des espaces communaux** : Simone Mongis Carrion, Mallaury Trigaud, Victoria Deniziot et Antoine Collet.
- **Commission des bâtiments et du patrimoine** : Dominique Vignon, Victoria Deniziot, Renaud Poirier et Thomas Letessier.

Ont été désignés comme **référents** :

- Maurice Desriers et Renaud Poirier pour le **bulletin municipal**.
- Renaud POIRIER, Dominique VIGNON, Mallaury TRIGAUD et Victoria DENIZIOT pour le **site Internet**.
- Simone MONGIS CARRION pour le **cimetière**.
- Dominique VIGNON pour les **associations**.

Le budget communal pour 2026

La réunion budgétaire s'est tenue le 23 avril avec à l'ordre du jour le vote du compte financier unique (CFU) pour 2025 et du budget primitif pour 2026. Depuis 2025 le budget du commerce étant inclus dans le budget principal, le seul budget annexe est celui de l'assainissement.

Le compte financier unique (CFU) de 2025 fait apparaître pour la section de fonctionnement un excédent de 114 534 euros. Ajouté à l'excédent antérieur cumulé, cette section dégage un nouvel excédent cumulé de 605 595 euros sur lequel 64 588 euros seront affectés au financement du déficit cumulé d'investissement. Ce dernier se réduit par rapport à l'an dernier, les dépenses d'investissement en 2025 étant de 390 210 euros et les recettes de 456 296 euros, soit un excédent de 66 086 euros. Les principales dépenses ont porté sur les travaux de voirie (réfection des voies communales 219 et 215), l'aménagement extérieur de la salle des fêtes, la rénovation énergétique des logements communaux (installation de deux pompes à chaleur et remplacement des huisseries dans 4 logements), l'acquisition d'un tracteur Kubota d'occasion et de panneaux pour la sécurité routière. Les recettes ont été assurées essentiellement par le fonds commun de TVA (récupération de la TVA sur les travaux des années antérieures) et par les diverses aides accordées par l'État, le département (FAR) et la région en lien avec les travaux réalisés en partie les années précédentes.

A noter que parmi les investissements passés, l'installation de la chaudière biomasse après trois ans de fonctionnement a permis une économie de l'ordre de 65 % des dépenses en combustibles pour le chauffage des bâtiments de la mairie et de la salle des fêtes, soit un retour sur investissement pour la commune en un peu plus de 6 ans.

Pour 2026 **le Conseil a décidé de maintenir les taux des taxes** au niveau de l'an dernier soit 30,76 % pour la taxe sur le foncier bâti, 38,28 % pour le foncier non bâti, 24,48 % pour la taxe d'habitation (résidences secondaires), et 23,18 % pour la cotisation foncière des entreprises. La Communauté de communes a également maintenu les taux de ses taxes additionnelles à respectivement 2,47 %, 6,77 %, 3,00 % et 3,02 %. A noter toutefois que les bases d'imposition de ces différentes taxes qui sont fixées par l'État vont augmenter de 0,7 % pour la taxe sur le foncier non bâti et de 3,1 % pour la taxe sur le foncier bâti.

Le budget 2026 de la commune s'équilibre en recettes et dépenses pour la section de fonctionnement à 1 057 406 euros (y compris pour les recettes les excédents cumulés des années précédentes) et pour la section d'investissement à 185 823 euros.

En investissement un montant de 8 004 euros concerne des dépenses engagées en 2025 et non réalisées au cours de cette dernière année (aménagement des abords de la salle des fêtes). Les dépenses nouvelles se montent à 113 232 euros. Elles concernent des travaux déjà chiffrés et votés par le précédent Conseil comme les travaux d'aménagement intérieur de la salle des fêtes (changement de l'éclairage, pose de rideaux et d'une climatisation). Pour d'autres projets, des devis vont être demandés et seront votés dans les semaines à venir. Cela concerne la poursuite de l'amélioration énergétique des logements communaux et des travaux de voirie. Pour toutes les dépenses envisagées, des subventions sont ou vont être demandées et des arbitrages seront faits en fonction des possibilités de financement. Il est important de noter que le coût de la rénovation de la voirie devient de plus en plus onéreux et que la commune ne bénéficie pour cela que des seules subventions accordées par le département dans le cadre du FAR.

Le compte financier unique (CFU) de l'assainissement de la commune pour 2025 fait apparaître un excédent d'exploitation cumulé de 8 000 euros et un excédent d'investissement cumulé de 13 114 euros. Pour 2026, le budget assainissement s'équilibre à 12 523 euros en exploitation et 15 066 euros en investissement.

Les événements du premier trimestre

Outre la mobilisation de tous pour les élections municipales, les agents techniques ont procédé à l'entretien des chemins et voies communales avec pas mal de difficultés compte tenu des pluies du premier trimestre. Des travaux nécessaires d'entretien comme la peinture des portes de l'église et des bancs ont été menés à bien.

Le curage des fossés et le dérasement des accotements sur la voie communale n° 211S1 reliant La Silvine à la RD 39 en passant par Duremont ont été réalisés en avril. A la salle des fêtes, l'installation de stores extérieurs pour un meilleur confort est faite, celles de la climatisation est en cours. Cet investissement permettra selon les préconisations de la Préfecture de disposer en cas de canicule d'un espace permettant d'accueillir des personnes fragiles. La rénovation de l'éclairage avec passage au LED également en cours complète ce réaménagement.

Les événements conviviaux ont de nouveau été nombreux au premier trimestre. Le 1er février, le Comité loisirs et Culture organisait un thé dansant très suivi. En matière de théâtre, la troupe des Troubadours de Chavin a présenté le 21 février la pièce « Si je peux me permettre » avec un public de près de 150 personnes. Le 14 mars, la troupe de l'Amicale de la vallée de la Vauvre présentait une pièce écrite par eux « Ta femme ou le 4 X4 » qui a aussi attiré un public nombreux. Et le samedi 11 avril, le groupe Univers Brassens a rendu hommage à la chanson française de qualité avec toujours autant de talent.

Pour les semaines à venir, plusieurs événements sont déjà prévus :

MUSÉE NUMÉRIQUE

ENTRÉE GRATUITE
DU 5 AU 22 MAI
DE 14H À 18H

COLLECTIONS

- LA DANSE DANS L'ART - REGARDS CROISÉS du 5 au 9 mai
- GUADELOUPE, LA MARTINIQUE ET LA GUYANE du 12 au 16 mai
- MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE du 18 au 22 mai

ATELIER DANSE HIP-HOP AVEC LUDO LAMARRE
SAMEDI 6 MAI À 15H

ATELIER CRÉATIF: ANIMAUX FANTASTIQUES
SAMEDI 18 MAI À 15H

EXPOSITION TEMPORAIRE: JOËLLE CHAMBRIER

RÉALITÉ VIRTUELLE: L'ANSEL, MUSIQUE, CHAN
VISITE DE L'OPÉRA GARNIER ET BASTILLE

MONTCHEVRIER

PLUS D'INFORMATIONS

SALLE DES ASSOCIATIONS
DU MARDI AU SAMEDI

MONTCHEVRIER

SAMEDI 9 MAI - 15H00

SALLE DES FÊTES
ENTRÉE GRATUITE

À PARTIR DE 7 ANS

INSCRIPTION RECOMMANDÉE
PAR SMS => 07.82.50.69.82

ATELIER DANSE HIP-HOP

Avec LUDO LAMARRE



- Micro Folie de la Marche berrichonne va de nouveau s'installer dans l'espace culturel et associatif du 5 au 22 mai. Musée numérique, ateliers et exposition. Entrée gratuite du mardi au samedi de 14h à 18h.
- Dimanche 7 juin à 15h à l'espace culturel et associatif : L'association Spectaculum organise un concert avec l'atelier vocal Lexamars, répertoire de chansons françaises arrangées pour 2 à 3 voix. Entrée libre. Réservation au 06 03 30 04 80
- Dimanche 14 juin à la ferme Le champ des Mêlés : Marché de producteurs à partir de 15h, Concerts « Les frères Lapompe » (Swing Jazz manouche) + « Aki agora » (Live électro instrumental) à partir de 16h30
- Samedi 4 Juillet à partir de 15h à la ferme Le champ des Mêlés : le collectif de femmes du milieu rural « Les Brind'Elles » organise leur 27ème journée découverte, Spectacle « Faut-il se terre ? », balade commentée, Apéritif

1er week-end de juillet

Fête de St Martial

Montchevrier

Amicale des Jeunes

SAMEDI 04 JUILLET
à partir de 19h30 : Soirée omelette animée par l'Orchestre Fabien Thomas
Place de l'Église

Menu adulte : 20 €
Salades composées
Omelette (jambon ou nature)
Salade fromage
Tartelette
Café
Un apéritif et vin rouge compris

Menu enfant (jusqu'à 12 ans) : 10 €
Salade composée ou melon
Omelette ou rôti chips
Fromage
Tartelette
Une boisson comprise

DIMANCHE 05 JUILLET
à partir de 10h : Marché gourmand de producteurs locaux.
Venez acheter de quoi déjeuner sur place, à l'ombre. Tables et bancs à disposition.
10h30 : Messe de St Martial chantée à partir de 14h : Animation musicale par le groupe Walnut Groove
Démonstrations de danse par les associations montcabriennes
Découverte cani-rando avec Husk'in Creuse

Infos et inscriptions avant le 26 juin (pour la soirée du samedi) auprès de Ghislaine 06.69.19.36.83 ou Allison 06.98.63.05.11

I.P.N.S. Ne pas jeter sur la voie publique

- Le week-end des 4 et 5 juillet se tiendra la fête patronale de la Saint Martial organisée cette année par l'Amicale des jeunes. Le samedi soir aura lieu un repas avec bal animé par l'orchestre Fabien THOMAS. Le dimanche se tiendra un marché de producteurs à partir de 10H, puis messe traditionnelle chantée à 10H30 préparée avec l'aide de l'association Saint Martial ; à partir de 14H, ballade avec les chiens de Husk'in Creuse puis démonstration de danses des associations Montcabriennes (Danse en ligne, Country et Hip Hop) ponctuées d'intermèdes musicaux du groupe Walnut Groove.

- Le 14 juillet, à la salle des fêtes, l'association Familles rurales de Montchevrier organise un méchoui dansant.
- Vendredi 31 juillet à 19h30 à la ferme Le champ des Mêlés : spectacle « De fil à soi » par la compagnie « Les enfants du Tonnerre ».
- Jeudi 13 Août à 20h30 à la ferme Le champ des Mêlés : un spectacle humoristique de Nicolas Meyrieux « On sait pas .. » sur les défis environnementaux.

Du 30 avril au 5 juillet, l'Institut national d'études démographiques (INED) va procéder à une enquête auprès de 60 logements de la commune afin d'interroger les habitants sur leur perception de la vie dans le milieu rural. Il s'agit d'une étude européenne pour laquelle les communes de Montchevrier et Orsennes ont été retenues pour la France comme représentatives du milieu rural. Les enquêteurs pourront se présenter chez vous y compris pendant les week-ends. Ils seront munis d'une carte professionnelle. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Et n'oubliez pas de vous inscrire au concours des maisons fleuries avant le 6 juin !

Une permanence des impôts se tiendra à la Maison des services à Aigurande les mardi 12 mai et jeudi 28 mai de 9 heures à 12 heures.

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2026, à l'école maternelle, pour les enfants nés en 2023 et 2024 (janvier à juin), seront prises à LA MAIRIE D'AIGURANDE du 04 au 30 mai 2026

Se munir de :

- Livret de famille,
- Carnet de santé ou photocopies des vaccinations
- Certificat d'aptitude à la vie scolaire, délivré par le médecin (pour les enfants de 2024 seulement)

FAMILLES RURALES :

- Rencontres du club « Joie de Vivre », les 2ème et 4ème jeudi de chaque mois à 14 H30 (Espace culturel)
- Jeu de Tarot, le premier mardi de chaque mois à 18 H. (Espace culturel et associatif)
- Activités de groupes, passe-temps loisirs, informations santé, cuisine, ... (Espace culturel et associatif)
- Danse en ligne, 2 fois par mois, vendredi ou samedi après-midi (selon disponibilité de la salle des fêtes)

MONTCHEVRIER COUNTRY :

Les lundis et mercredis à 19h30 à 21h30 (Salle des Fêtes)

ASSOCIATION VIVE VOIE

Séances d'étirement et mobilité les mardis de 18 à 19 heures à la salle des fêtes.

Cours de hip hop : adultes le mardi de 19 à 20 heures, enfants de 6 à 10 ans le jeudi de 17 h 15 à 18 h 15, enfants de 11 à 18 ans le jeudi de 18 h 15 à 19 h 15.

... de même que la bibliothèque municipale chaque samedi matin de 10 heures à 12 heures